

histoires vraies



Une amitié sacrée avec les Amis du Jeudi et du Dimanche



4-9

L'essentiel 2017

10

Une Histoire Vraie
de l'été 1976

ÉTÉ 2018 • n°44



Fondation **AJD**
Maurice Gounon





La Fondation AJD est bien déterminée à poursuivre obstinément son action au service d'une société plus égalitaire.



Chères amies, Chers amis,

Les associations et fondations ont une vocation historique d'amélioration et de protection de la vie humaine or, elles sont confrontées aujourd'hui à la marchandisation de la commande publique et sont renvoyées à une place de simples prestataires vis à vis des pouvoirs publics commanditaires. C'est donc dans un contexte social difficile en 2017 que la Fondation AJD a poursuivi son action en faveur des publics vulnérables, tel que vous le verrez dans notre « Essentiel 2017 ».

La relation partenariale « gagnant - gagnant » entre associations et Pouvoirs Publics a glissé au fil des réformes législatives vers des relations commerciales (en particulier avec l'arrivée des appels à projet pour le secteur social, véritables appels d'offre déguisés). Mais le bénéficiaire de cette évolution sera t-il bien l'usager ? (Usager, quel triste vocable pour désigner des personnes !) Rien n'est moins sûr ! Néanmoins soyons optimistes, la réalité n'est pas figée, elle est la traduction d'une société en mouvement et incarne la richesse créative de l'homme à laquelle participe la Fondation AJD. Malgré un grand nombre de contraintes et beaucoup de travail en 2017, elle a mobilisé ses forces pour mettre en œuvre des expérimentations innovantes dans l'intérêt général.

Donner un nouveau départ à des personnes en souffrance, combattre l'exclusion, éduquer tous les enfants - filles et garçons - et ne « laisser personne sur le bord du chemin » sont bien les seuls moyens d'abolir les inégalités. Pour ce faire, la Fondation s'est appuyée sur le savoir-faire reconnu de ses établissements et services et sur les valeurs d'accueil qui sont très fortes et ancrées dans l'histoire d'AJD.

L'entraide désintéressée, la mobilisation bénévole, la générosité de nos donateurs, le soutien de mécènes privés et, par-dessus tout, la mission dédiée aux besoins des personnes fragilisées ne nous autorisent pas à baisser les bras ! En 2018 et pour encore longtemps, avec votre soutien à tous, la Fondation AJD est bien déterminée à poursuivre obstinément son action au service d'une société plus égalitaire. Merci de nous avoir soutenus financièrement en 2017, merci pour tous vos encouragements, merci pour votre présence amicale aux côtés de la Fondation et de son équipe.

*Nous sommes fiers et heureux de vous avoir pour amis et, sachez que depuis l'origine avec les **Amis du Jeudi** et du **Dimanche** l'amitié revêt un caractère sacré.*

Bonne lecture

Maryse Chevalier

histoiresvraies

La revue **histoires vraies** paraît depuis 1970. Chaque trimestre, **18 000 exemplaires** sont adressés à nos abonnés.

Périodique trimestriel gratuit envoyé à toute personne qui en fait la demande

Fondation AJD Maurice Gounon

Siège social : 3 montée du Petit Versailles
69300 Caluire-et-Cuire
tél. 04 78 08 23 83 - siège@fondation-ajd.com
CCP : campagne AJD Lyon 42 82 36 X

Dépôt légal : mai 2018
Directeur de publication : Maryse Chevalier
CPP 57762 - ISSN 0152 0775

Photos : AJD

Réalisation : Crayon Bleu
Imprimerie : Imprimerie Chirat
Tirage : 18 000 exemplaires

Imprimeur certifié « Imprim vert », les papiers utilisés viennent de forêts gérées durablement, et les encres utilisées sont des encres végétales.



10-31-1895



À VOS AGENDAS !

Le prochain rendez-vous de la brocante aura lieu **les 24 et 25 Novembre 2018**

Nous prenons tout, sauf les vêtements et les literies. Pour vos dons, merci de contacter Carole à la Fondation au 04 78 08 23 83.

Et n'oubliez pas... nous recherchons toujours des timbres, vieilles cartes postales et courriers anciens, pour cela veuillez contacter Pierre Houche au 06 07 82 39 26.

MERCI



Hommage

Nous saluons la mémoire de **Maurice de Parisot de Bernécourt** qui nous a quitté en avril dernier à l'âge de 94 ans. Nous souhaitons au nom de la Fondation et de tous ceux qui la constituent, lui témoigner notre gratitude pour sa générosité, sa simplicité et son engagement au sein d'AJD. Une amitié sacrée entre les fidèles compagnons de Maurice Gounon est à l'origine de cette belle œuvre qu'ils ont construite avec conviction et courage.



Homme de paix et de tolérance,

Maurice de Parisot participa dès les années 1940 à cet élan de solidarité, alerté par le père Gounon sur les conditions d'abandon d'adolescents enfermés en maison de correction, à l'asile, ou persécutés parce que juifs. Convaincu que tous ces gosses en « perdition » étaient capables d'apprendre mais qu'il leur fallait un coup de pouce pour s'en sortir, Maurice de Parisot, alors étudiant à Centrale, prenait le temps avec quelques autres jeunes gens de la Conférence Ampère, le jeudi et le dimanche, de sortir ces gamins de leurs tristes situations. Ils les emmenaient en famille ou à la campagne, leur

donnant un peu plus que ce qu'ils n'avaient, « C'était bien peu » disait-il, mais c'était tellement pour ces gamins qui n'avaient rien et en déduisaient donc qu'ils n'étaient rien !

Ardents défenseurs de la cause des enfants, Maurice de Parisot et les AJD développèrent des accueils de jeunes victimes et des services d'hébergement. Convaincu de l'utilité sociale de cette œuvre, Maurice de Parisot s'engagea dans l'équipe dirigeante et fut longtemps membre du Conseil d'Administration de l'association, puis du Conseil de Surveillance de la Fondation.

Intéressé par le monde, marqué par Teilhard de Chardin qui montra la voix de l'espérance et de la foi, fidèle aux valeurs de travail et de réussite, Maurice de Parisot a accompagné les AJD jusqu'à ces toutes dernières années. Il croyait en un avenir pour l'humanité et pour la Fondation et amena un de ses cinq fils, Raoul, à rejoindre le Conseil de Surveillance dès lors que lui même se retirait en 2012.

La Fondation est riche aujourd'hui de son histoire et rend hommage à ceux qui en ont écrit les premières pages, une poignée d'hommes tous unis par une amitié indéfectible et croyant en l'avenir. Maurice de Parisot fait à jamais partie de cette histoire.

M. Chevalier



Les Amis du Jeudi et du Dimanche

De gauche à droite, 3 des membres fondateurs : René Belin, Guy Avanzini, Maurice de Parisot.

Tous trois présents dès le début, Guy Avanzini est toujours membre du Conseil de surveillance de la Fondation et de son Comité pédagogique.



L'essentiel 2017

AJD un projet au service des missions et de nos ambitions

Depuis 75 ans, la Fondation agit pour protéger les personnes démunies et vulnérables. Elle défend des valeurs d'accueil et d'éducation, participe à la solidarité en France et lutte contre les inégalités, l'injustice, l'abandon et l'exclusion sociale. Son but aujourd'hui est de créer de nouvelles réponses sur le plan de l'éducation, la formation, l'insertion par le travail ou par le logement, et d'affirmer sa volonté de favoriser une insertion sociale et professionnelle réussie pour chaque personne en situation de détresse. La Fondation défend l'idée d'un possible pour chacun dans le cadre du « vivre ensemble ». Elle veut offrir à tous, une éducation et une chance d'aller de l'avant.



Actions marquantes 2017

1 Réorganiser la gouvernance de la Fondation

La Fondation est dirigée par un Conseil de Surveillance et un Directoire. Lors des dernières élections en 2017, Raoul de Parisot a été élu à la présidence du Conseil de Surveillance. Ce Conseil est composé de 12 membres, dont 2 membres de droit, 4 membres qualifiés et 6 membres fondateurs. Le Conseil surveille l'administration de la Fondation et s'assure que le programme de travail proposé par le Directoire entre bien dans les missions de celle-ci. Le Directoire est composé de trois membres, dont un assure la fonction de président. En 2017, un nouveau membre, chargé de mission, a été nommé au Directoire. Le Conseil de Surveillance et le Directoire travaillent en étroite collaboration par l'intermédiaire de 2 comités de travail pour préparer les décisions qui engagent l'avenir de la Fondation.

COMITÉ STRATÉGIQUE ET FINANCIER :

Depuis 2017, la Fondation s'est dotée d'un comité stratégique et financier qui a vocation à travailler au développement et à la gestion de ses moyens propres.

COMITÉ PÉDAGOGIQUE :

Depuis 2011, il travaille régulièrement en lien avec les établissements sur des thématiques fondamentales qui servent à faire évoluer la réflexion et les pratiques. En 2017 le travail de ce comité a abouti à la réécriture du projet de la Fondation.

2 Développer la notoriété par une meilleure communication

AJD, 75 ANS DÉJÀ... MAIS JUSTE 10 ANS SOUS STATUT DE FONDATION :

Quoi de mieux pour faire connaître la Fondation que de faire parler d'elle ! Placé sous la présidence d'honneur de M. Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon, cet anniversaire visait à faire connaître la Fondation AJD et à communiquer sur les actions qu'elle mène dans le cadre de ses établissements en lien avec tous les partenaires.



3 Diversifier les financements et augmenter la collecte de fonds

Brocante AJD, une œuvre très sociale au cœur de la Fondation : 300 bénévoles mobilisés, des jeunes de nos établissements, et 15 000 visiteurs lors des 2 weekends de vente. L'évènement est le fruit d'une collecte extrêmement importante de dons en nature auprès de nos généreux donateurs. C'est en vertu de leur générosité et de la confiance qu'ils ont envers la Fondation, que nous avons décidé en 2017 de briguer le label du « Don en Confiance ».



Labellisation par le Comité de la Charte du Don en Confiance :

La Fondation AJD Maurice Gounon a obtenu le label « Don en Confiance » le 26 octobre 2017, à l'issue de la période d'instruction de sa candidature. Cette labellisation signifie que la Fondation satisfait aux quatre grands principes du Don en Confiance : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité. La démarche de labellisation de la Fondation par le Comité de la Charte est un processus dynamique, exigeant mais nécessaire pour améliorer notre rigueur de gestion.

Histoires Vraies une revue pour rester en lien et informer :

Pour compléter les actions de communication et favoriser la collecte de fonds propres, nous avons modernisé la maquette d'« Histoires Vraies » destinée à nos 18 000 lecteurs dont de nombreux donateurs.

4 De nouvelles réponses au sein de nos établissements

DE L'URGENCE À LA STRATÉGIE... ACCUEIL DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS :

2017 fut l'année d'un très fort accroissement des demandes d'accueil de mineurs non accompagnés. La Fondation a créé 12 places d'hébergement en appartement, colocation et 10 places en collectif.

LE PARTENARIAT COMME MOYEN D'ACTION... ACCUEIL D'ADOLESCENTS À DIFFICULTÉS MULTIPLES :

En 2017, nous avons été confrontés à une forte demande d'accueil pour des « adolescents à difficultés multiples » dont le comportement est très souvent à la limite du tolérable et ne permet pas leur accueil en établissement classique. En étroit partenariat avec la Métropole de Lyon et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, nous avons créé un lieu de vie adapté : La Maison Rochetoirin (qui est délocalisée à Givors en 2018).

Points clés du bilan 2017

actif	31/12/2017	31/12/2016
Actif immobilisé net*	12 370 515	13 336 530
Créances diverses	776 030	564 903
Disponibilités et valeurs mobilières de placements	5 877 221	4 705 347
total	19 023 766	18 606 780

passif	31/12/2017	31/12/2016
Fonds propres	14 802 883	14 173 176
Fonds dédiés et provisions	65 000	69 031
Dettes diverses	4 155 883	4 364 573
total	19 023 766	18 606 780

* La diminution de l'actif immobilisé net en 2017 s'explique par la cession d'un actif.

► La Fondation est reconnue d'Utilité Publique, ses comptes sont publiés et certifiés par un commissaire aux comptes.

Pour mieux répondre aux besoins en 2017 le directoire a cherché à favoriser :

- L'aboutissement du projet de la Fondation qui a été finalisé fin 2017.
- L'adéquation du fonctionnement des établissements pour maîtriser les axes de développement qui doivent reposer sur une vision commune et partagée entre les partenaires et la Fondation.
- La participation de la Fondation dans les orientations des schémas des solidarités portés par les Pouvoirs Publics : participation aux travaux du Projet Métropolitain des Solidarités et à ceux du Schéma Départemental.
- Le développement de nouveaux séjours AJD vacances destinés aux familles et enfants fragilisés.
- Une coopération inter associative qui consiste en un travail avec 3 associations opératrices de protection de l'enfance, pour favoriser l'émergence de propositions combinées actuelles et prospectives.
- Une logique de parcours des personnes accompagnées et des enfants placés en institution
- Un questionnement éthique des postures professionnelles pour mieux répondre aux besoins des publics accueillis.
- Un parcours d'insertion pour les bénéficiaires du RSA, en lien avec l'association Mirly Solidarité pour promouvoir l'épanouissement personnel et professionnel des publics éloignés de l'emploi.



Chiffres clés de l'activité en 2017

En 2017, le montant total des ressources publiques finançant le fonctionnement de nos établissements s'élevait à 12 674 145 €



3 796 personnes accueillies dans nos établissements



Accompagnement par le logement et hébergement

2 408 personnes accueillies

1 401 personnes, dont **41** enfants, reçues en accueils ponctuels de jour à ORÉE AJD,

471 personnes hébergées au sein des établissements du pôle hébergement,

234 jeunes de 16 à 26 ans hébergés au foyer de jeunes travailleurs MAJO Parilly,

88 personnes en voie d'exclusion sociale et professionnelle suivies par le service RSA.

Protection de l'Enfance et prévention

1 281¹ personnes prises en charge

340 enfants accueillis au titre de la protection de l'enfance dans nos maisons et services enfance : Bosgenet, Foyer Chalets, Moulin du Roure, Pomme d'Api, SAPMN, SAMIE, Trois Planches,

128 mineurs non accompagnés (dont 4 filles) suivis à partir des hôtels et lieux d'hébergement divers dans notre service d'accompagnement (SAMIE),

638 jeunes (75% de garçons) de 12 à 25 ans suivis au sein du service de prévention spécialisée dont la moitié en suivi régulier,

145 jeunes accueillis aux ateliers de la Prévention Spécialisée/CAPS dont 30% en réparation de vélos, 16% en chantiers rénovation/peinture, 54% en chantiers éducatif,

254 enfants partis en vacances avec les camps AJD vacances, dont 151 en individuel et 103 en séjours familiaux,

45 familles parties en séjours AJD Familles (48 adultes et 103 enfants).



1. Cette année les 48 places d'hébergement des Mineurs de la MAJO ont été intégrées dans l'activité du Pôle hébergement.



Actions marquantes 2017

Plus d'un millier de donateurs nous a fait confiance en 2017

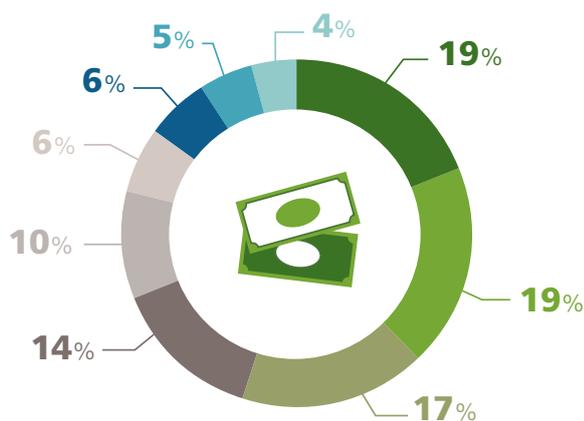
En 2017, les ressources publiques versées à nos établissements et services (subventions, dotations et prix de journées) s'élèvent à 12 674 145€.

Les dons représentent 737 684€ (624 672€ en 2016); ces fonds représentent 4,88% du budget total de la Fondation. Dans les années à venir l'objectif de la Fondation est d'augmenter la collecte de fonds privés pour pallier aux moindres financements de l'État que subissent en particulier les actions d'insertion, de prévention, et les vacances des enfants.

Les fonds publics et privés collectés sont destinés aux actions que mène la Fondation à travers ses établissements et services.

- **90%** des dons sont affectés aux missions sociales.

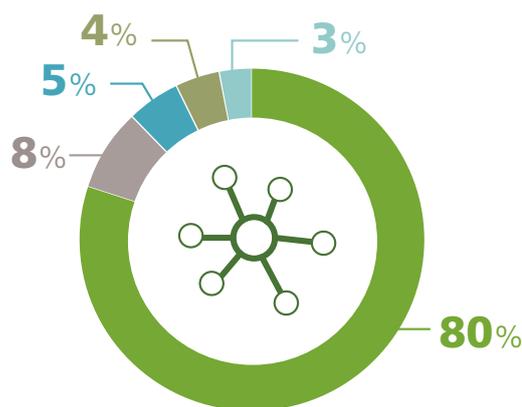
Utilisation des ressources provenant de la générosité du public



- Soutien de Mirly-Solidarité atelier d'insertion professionnelle
- Financement d'actions de protection de l'enfance des établissements
- Charges de fonctionnement de la Brocante AJD
- Financement du développement du service AJD Vacances
- Missions sociales dans les divers établissements d'AJD
- Financement du fonctionnement global de la Fondation
- Frais de siège social liés aux établissements
- Financement du service AJD-RSA pour l'insertion
- Frais d'appel à la générosité publique

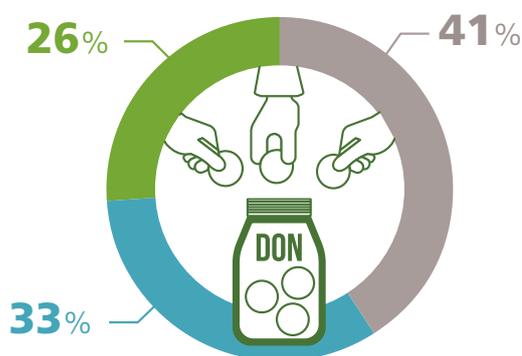
Origine de nos ressources

Origine des RESSOURCES (15 103 986€) (hors reprises)



- Dotations de nos établissements et prix de journées
- Divers
- Dons (privés)
- Subventions publiques
- Prestations vendues

Origine des DONNS (737 684€)



- Dons en nature (brocante)
- Dons financiers (virements, chèques)
- Legs et autres libéralités

➤ La Fondation est reconnue d'Utilité Publique, ses comptes sont publiés et certifiés par un commissaire aux comptes.

Points clés du compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

emplois	emplois en 2017 en €	2016
Missions sociales	14 789 746	13 392 898
Frais de recherche de fonds	31 463	46 690
Frais de fonctionnement	866 838	834 995
Dotations aux provisions	24 547	19 540
Excédent de ressources de l'exercice	699 591	141 580
total des emplois	16 412 185	14 435 702

ressources	ressources collectées en 2017 en €	2016
Ressources collectées auprès du public	737 684	624 672
Subventions et autres concours publics	544 570	512 782
Autres produits	15 103 986	13 219 226
Reprise des provisions et des autres ressources affectées non utilisées	25 945	79 022
total des ressources	16 412 185	14 435 702

L'enjeu pour demain, aux AJD, n'est pas de grossir, il est de grandir...

« Pour faire face à des besoins croissants et changeants, et avec des ressources ou financements publics toujours plus contenus, nous devons en permanence trouver, inventer de nouvelles réponses. Ces nouvelles réponses se construisent dans une vision plus globale partagée entre les acteurs institutionnels et opérationnels.

L'enjeu pour demain, aux AJD, n'est pas de grossir, il est de grandir. L'enjeu pour demain, aux AJD, repose sur deux mots clés : partenariat et continuité.

- Partenariat pour développer encore plus le travail en réseaux et en complémentarités.
- Continuité pour offrir aux enfants et adultes que nous accompagnons un suivi et des choix qui s'inscrivent et se poursuivent dans leur projet personnel. »

Rémy Perret,

Vice président du Conseil de Surveillance



NOUS REMERCIONS

Notre action ne pourrait pas exister sans le soutien de nos principaux partenaires institutionnels qui sans nous, ne pourraient mener à bien les grandes missions nationales. Les associations sont des vecteurs de solidarité entre les peuples et les individus. L'engagement de nos professionnels et bénévoles, le soutien financier de nos bienfaiteurs et mécènes et le partenariat avec les services publics, sont la combinaison gagnante qui permet la poursuite des actions de la Fondation depuis plus de 75 ans.

Une Histoire Vraie de l'été 1976...

... écrite par le fondateur des AJD, le père Maurice Gounon, et toujours tellement vraie aujourd'hui !

« Il nous était arrivé tout droit du Pavillon des « TS »
Dès notre première conversation, j'essayais de savoir pour quelle raison il avait tenté de s'ouvrir les veines avec une bouteille cassée.

- *Tes parents ?*

- *Je n'en ai pas*

- *Mais... tes amis ?*

Il sembla réfléchir.

- *Mes amis... où sont-ils ? Que je vive, ou que je meure, ça ne fera ni chaud ni froid à personne.*

Ce garçon avait parfaitement posé le problème, c'est pourquoi je le cite au début de ce numéro - le dix-septième ! - où nous allons vous faire connaître encore quelques-uns de ces jeunes « qui n'ont personne » aux premières années de leur existence.

Quand un adolescent réalise - avant, c'est plus confus - que sa présence en ce monde n'amène aucun sourire sur aucun visage, et que sa disparition ne fera couler aucune larme, quelque chose en lui, tout au fond, se casse : le goût de vivre.

Le printemps lui-même, cette Pâques de toutes les autres âmes, n'a pour effet que de le troubler davantage : quand tout renaît, quand toute branche reverdit et s'offre à l'amoureuse admiration des autres branches, le vieil enfant qui s'aperçoit que nul ne songe à l'aimer ni seulement un tant soit peu l'admirer, éprouve à en mourir sa situation contre nature.

Sa solitude est invivable. L'homme n'est pas fait pour vivre seul. Toute nouveauté dans notre vie, en bien ou en mal, doit faire chaud ou froid dans un autre cœur.

La Bible dit que Dieu créa d'abord un homme, tout seul. Mais cette première expérience de la solitude humaine fut brève : cet homme seul, Dieu vit qu'il s'ennuyait. Dieu dit alors : « Il n'est pas bon pour l'homme de vivre seul » : créant Eve, et par elle, « tous les autres », Il rendit possible à chacun de nous d'être aimé et d'être ainsi amorcé à aimer à son tour : ce qui seul donne le goût de vivre. C'est le sel de la terre, sans quoi tout est insipide, à en mourir.

Ces situations contre nature, aidez-nous à en réduire le nombre. Aidez-nous à réduire l'ennui, cette essence du Mal, chez les adolescents solitaires. Qui d'entre nous n'a pas éprouvé lui-même, et surtout aux années troubles de la croissance finale, l'investissement de tout son être par l'ennui ?



Mais nous avons eu cette grâce : quelqu'un s'est approché de nous, un parent, un ami - et sa seule présence aimante a chassé de nous cette pieuvre ennemie de la nature humaine : l'ennui.

Aidez-nous à être pour un plus grand nombre d'adolescents solitaires ce que fut alors pour chacun de nous, cet ami survenu, cette présence aimante.

Comment nous aider ?

Diffusez cette revue autour du plus de personnes qui vous entourent, donnez les meubles et objets qui vous encomrent à notre Brocante biannuelle ! Jour après jour, grâce à vous, nous surmontons des difficultés parfois bien lourdes et continuons par votre soutien tenace à bâtir de nouveaux projets pour tous. MERCI »

COMMENT NOUS AIDER ?

Info fiscalité 2018 :

Les dons, dans le cadre de l'IFI sont indispensables pour réaliser nos missions d'intérêt général. Ce soutien nous aide fortement à accompagner des enfants et des jeunes malmenés par la vie, afin de leur offrir des lendemains meilleurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) remplace l'ISF. Selon la loi, il offre les mêmes avantages fiscaux que ce dernier. Si vous donnez à la Fondation AJD, vous déduisez 75 % du montant de votre don de l'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite maximale de 50 000€.

La Fondation AJD est à but non lucratif, est reconnue d'utilité publique, et en 2017, elle a obtenu le label « Don en confiance ».

Elle agit au cœur des problématiques de société et s'engage à respecter les règles légales strictes pour assurer une gestion désintéressée et transparente grâce à une gouvernance démocratique et rigoureuse. Donner à la Fondation AJD, c'est choisir où va votre impôt et l'attribuer à une cause juste et solidaire qui œuvre à côté de chez vous, en France.

Donner à la Fondation AJD, C'EST CHOISIR OÙ VA VOTRE IMPÔT ET L'ATTRIBUER À UNE CAUSE JUSTE ET SOLIDAIRE QUI ŒUVRE À CÔTÉ DE CHEZ VOUS, EN FRANCE

Choisir de donner
à la Fondation AJD,
C'EST CHOISIR DES PROJETS !

Un exemple : Avec un don IFI de 3 000€ (750€ après déduction fiscale) vous nous permettrez de prendre en charge l'organisation d'un séjour éducatif, collectif, de 8 jours, hors du milieu familial, pour 3 enfants/adolescents défavorisés de la région Auvergne Rhône-Alpes.



La Fondation AJD
a obtenu le label



par le Comité
de la charte

La Fondation agit au cœur des problématiques sociales pour offrir un avenir meilleur aux enfants et personnes fragilisées par les accidents de la vie. Elle s'engage à respecter les règles légales strictes pour assurer une gestion désintéressée et transparente.



VOUS ÊTES UNE **PERSONNE ASSUJETTIE À L'IMPÔT SUR LE REVENU (IR)**

Les dons à la Fondation AJD ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 75% de leur montant dans la limite de 537€ en 2018.

Au-delà de 537€ vous bénéficiez d'une réduction de 66% dans la limite de 20% du revenu net imposable, avec report possible sur les 5 années suivantes en cas de dépassement.



VOUS ÊTES UNE **ENTREPRISE ASSUJETTIE À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)**

L'ensemble des versements au titre du mécénat permet à l'entreprise de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% de leur montant, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe.



VOUS ÊTES **CONCERNÉ PAR L'IFI (ANCIENNEMENT ISF)**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) remplace l'ISF. Aujourd'hui selon la loi TEPA, les dons effectués au profit de la Fondation AJD qui est reconnue d'utilité publique, offre les mêmes avantages fiscaux que l'ex ISF.

Vous donnez à la Fondation AJD et vous déduisez 75% du montant de votre don de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite maximale de 50 000€ (soit un don de 66 667€).



BON A SAVOIR

Pour les particuliers et les entreprises, le don peut être en numéraire, nature (œuvres d'art, immeubles, meubles, objets...), valeurs mobilières, prestation de service.



Pour faire votre don, utilisez le bulletin porte-adresse joint à cet envoi

BULLETIN DE SOLIDARITÉ

Je souhaite soutenir les actions de la Fondation AJD Maurice Gounon.

Je fais un don de : 50€
Après réduction d'impôt : 12,50€

75€
18,75€

100€
25€

400€
100€

autre montant

Nom et Prénom..... Signature

Adresse..... Code postal..... Ville.....

Email @..... Téléphone

Coupon et chèque à renvoyer à : **Fondation AJD Maurice Gounon • 3 montée du Petit Versailles • 69300 Caluire-et-Cuire**

Chèque à l'ordre de CCP Campagne AJD-Lyon 42 82 36 X

Tél. 04 78 08 23 83 - email : voir formulaire de contact sur www.fondation-ajd.com

Vous pouvez aussi vous rendre sur notre site www.fondation-ajd.com et cliquer sur **FAIRE UN DON**

Politique de protection des données personnelles :

Comme suite à la nouvelle réglementation RGPD applicable le 25 mai 2018, La Fondation AJD s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles (nom et coordonnées) soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et aux exigences de la CNIL. Notre (DPO) délégué à la Protection des Données, a été nommé.

Les données personnelles recueillies sur le «formulaire don» du site internet de la Fondation et dans le «bulletin solidarité» d'Histoires Vraies, sont strictement limitées à l'envoi de la revue et au traitement des dons et reçus fiscaux. Les données personnelles font l'objet d'un protocole de traitement sécurisé et sont confidentielles. Elles sont conservées pour la durée nécessaire aux abonnements à la revue HV et au traitement des dons.

Chaque formulaire limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire. La Fondation s'engage à ne pas divulguer ces données à des partenaires commerciaux et à assurer leur protection conformément à la Loi Informatique et Liberté.

Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez adresser un courrier au DPO de la Fondation AJD, 3 Montée du Petit Versailles, 69300 Caluire, ou prendre contact par téléphone : 04 78 08 23 83



L'amitié sacrée avec les AJD est forgée par de **belles histoires, celles de l'ordinaire et du quotidien... »**

2014 à 2018 l'histoire d'un parcours de vie.

Il était une fois... une famille de 3 personnes installée dans une salle de bain de 3 m² !

Damaris, une petite fille âgée de 4 mois et ses parents, Cristina, 19 ans et Adam, 22 ans.

Nous les rencontrons fin 2013, c'est une famille énergique ayant fui les difficiles conditions de vie de son pays et bien décidée à s'en sortir en France.

Nous sommes début novembre et le froid arrive, l'immeuble où ils ont trouvé refuge, dans la douche, est squatté par de nombreuses autres personnes. Le couple a un nourrisson à charge, aucun des deux parents ne parle le français. De plus, Adam est atteint d'une maladie très grave, contractée par de mauvaises conditions de vie, lorsque lui-même était enfant. Les difficultés sont nombreuses et viennent se cumuler avec la situation administrative qui est « bancale » au regard de la loi française. Cette famille est « repérée » par le Pôle Hébergement d'AJD qui chaque année, met des places à disposition pour le plan froid. M. Aubret, Directeur du Pôle et son équipe mettent tout en œuvre pour obtenir de la part des services de l'État que cette famille soit orientée vers une de nos structures dans le cadre de cette protection hivernale. Nos studios ne sont pas grands (23 m²) mais comparés à 3m² ils sont « grand luxe » ! Ainsi fut fait.

L'année 2014 sera riche en changements car ce petit logement et l'accompagnement par nos travailleurs sociaux vont tout changer. Ils permettront au jeune couple de vivre dans des conditions humaines et sécurisées pour l'enfant. Adam pourra ainsi travailler et prendre des cours de français. Cristina donnera naissance à Markus au grand bonheur de tous. D'un studio d'urgence, la famille aura ensuite accès à un logement temporaire plus adapté pour 4 personnes, puis les parents apprendront le français, les enfants seront scolarisés, la situation administrative réglée, etc. Les étapes sont franchies pas à pas avec l'accompagnement du Pôle, puis progressivement de façon autonome par le jeune couple.

Trois années écoulées avec l'aide du Pôle hébergement ont permis, dès 2017, à cette petite famille



Damaris et Markus

de voler de ses propres ailes, d'avoir un travail et un logement indépendant et de pouvoir soigner la maladie d'Adam. Le désir d'intégration a toujours été présent pour ces jeunes parents et aujourd'hui la France est devenue leur patrie.

Nous sommes fiers, nous aussi, d'avoir pu les aider et nous sommes heureux de les compter parmi nos amis aujourd'hui. Cette amitié sacrée aux AJD est aussi forgée par de belles histoires qui sont pourtant celles de l'ordinaire et du quotidien.

Merci à l'équipe du Pôle Hébergement et merci à Adam et Cristina qui ont cru en nous et ont vu en la France la terre de tous les possibles.

La famille est en photo de couverture de la revue et sont tellement fiers aujourd'hui de pouvoir donner à leurs enfants, une éducation et des perspectives heureuses.

Rédigé à partir des témoignages de la Famille et des travailleurs sociaux du Pôle Hébergement AJD

La photo de couverture et celle de l'article de cette dernière page ont été réalisées par Pascal TIVOLI, qui travaille avec le Pôle hébergement depuis plusieurs années.

Éducateur spécialisé de formation, Pascal TIVOLI est également photographe autodidacte. Il aime conduire différents projets à la charnière de l'accompagnement des personnes et de l'art.

L'idée d'entremêler ses deux compétences et de proposer ses services de photographe dans des

établissements du secteur médico-social vise à donner aux personnes accompagnées, une image positive d'elles-mêmes. Le Photographe prend le temps de les valoriser à travers un regard bienveillant et une approche artistique.

Pour vos projets rendez-vous sur :

<https://pascaltivoli.fr/>

Ou contacter Pascal Tivoli

Tél : 06 68 31 38 18